

# Fiche d'inscription

**Tarif annuel :**

**ATELIER :** \_\_\_\_\_ **PROFESSEUR :** \_\_\_\_\_

Enfant / Adolescent / Etudiants

Adulte

\*NOM / Prénom : \_\_\_\_\_

\* Age: \_\_\_\_\_

\*Adresse : \_\_\_\_\_

\*Code postal : \_\_\_\_\_ \*Ville : \_\_\_\_\_

\*Téléphone / portable : \_\_\_\_\_

\*E-mail : \_\_\_\_\_

Personne à prévenir en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

Téléphone / portable : \_\_\_\_\_

\*Mentions obligatoires

**REMARQUES:**

**REGLEMENT INTERIEUR:**

**Toute inscription ne sera définitive qu'après avoir dument rempli la feuille d'inscription et de s'être acquitté pour l'année de la totalité du paiement des cours et de l'adhésion.**

- \*En cas de non-paiement en début de l'année l'élève ne sera pas pris en charge.
- \*Dépôt des dossiers d'inscription et du paiement à l'Office du Tourisme ou auprès des professeurs.

L'association Culture & Cultures est une association loi 1901.

Ne sont admis aux activités des ateliers que les adhérents inscrits et à jour du paiement des cours.

Une séance d'essai peut être permise en accord avec le professeur.

Les ateliers sont ouverts à tous adhérents adultes et enfants (représentés par leurs parents). Les cours sont ouverts sur la période de l'année scolaire et interrompus durant les vacances scolaires et jours fériés.

Les cours sont dispensés suivant les horaires définis avec les professeurs en début d'année.

Les élèves et les professeurs s'engagent à prévenir au plus vite de toute absence ou d'un retard éventuel.

L'adhésion est valable pour l'année pour l'ensemble des ateliers.

Le montant des cours et de l'adhésion est annuel et est réglable d'avance soit par :

- un seul versement à la date d'inscription.
- ou en trois versements correspondant à trois trimestres et encaissables sur le 1<sup>er</sup> mois du trimestre
- ou en 5 versements encaissables sur une durée de cinq mois.

**Attention :**

Les élèves s'engagent pour une inscription annuelle. Tout changement de situation en cours d'année, doit être notifié par courrier à l'attention du (la) président(e) de Culture & Cultures.

En cas d'absence non justifiée de la part d'un élève le cours ne sera ni remboursé ni déplacé.

Les encaissements ne pourront en aucun cas dépasser le dernier mois ou la fin des cours annuels

Chaque trimestre entamé est dû dans son intégralité et ne fera l'objet d'aucun remboursement, le remboursement des chèques restants sera effectué à échéance du trimestre entamé.

**ATTESTATION:**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de Culture & Cultures pour la pratique des ateliers.

Je m'engage à respecter et à accepter les conditions du règlement pour mon adhésion ou celle de mon enfant.

Fait à Plan de la Tour

Signature

Le :

**Important: L'association C&C vous prie de bien vouloir régler l'adhésion, séparément du montant des cours annuels.**

**PAIEMENT Tarif** (Adhésion non comprise)

(Chèque(s) à établir à l'ordre de Culture & Cultures)

Payé par chèque \_\_\_\_\_ chèque(s) de \_\_\_\_\_ €

Payé en numéraire \_\_\_\_\_ € En espèces.

**ADHESION** Enfant / Adolescent / Etudiants 5€ - Adultes 15€

(Chèque(s) à établir à l'ordre de Culture & Cultures)

Adhésion : \_\_\_ chèque(s) de \_\_\_\_\_ €

Adhésion: \_\_\_\_\_ € En espèces.

Cadre réservé à C&C

Enregistré le: \_\_\_\_\_